

Lundi 29 juillet 2013

1 €

www.paris-normandie.fr

PAYS DE BRAY

LUNDI 29 JUILLET 2013

NEUFCHÂTEL-EN-BRAY. Épilogue à l'hommage rendu à l'architecte Robert Auzelle, la fontaine située près du théâtre a été remise en activité.

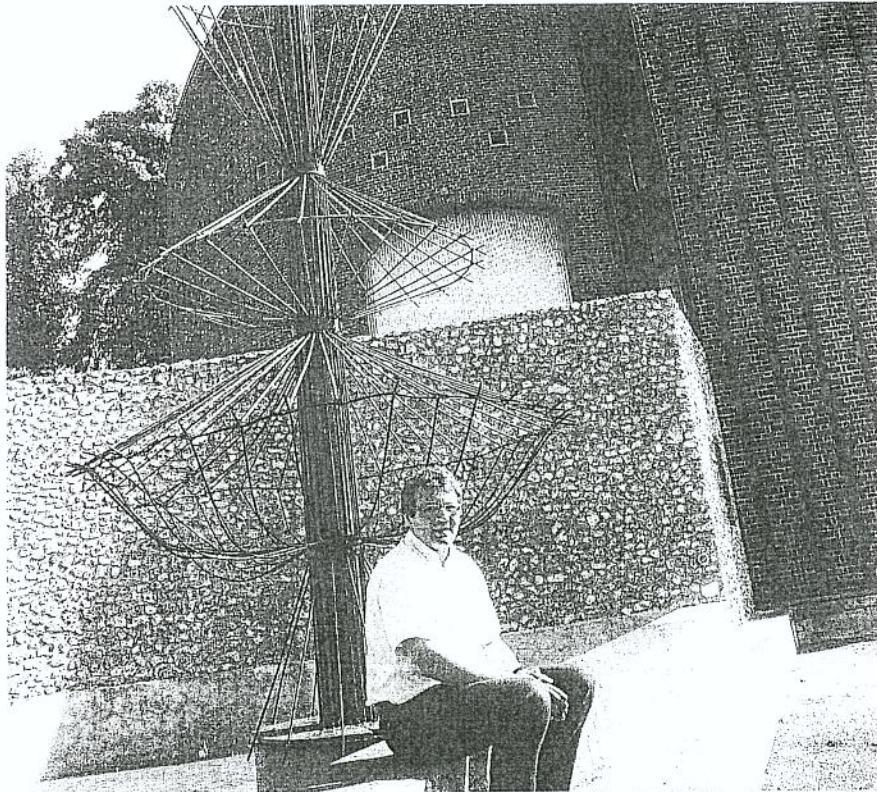
De l'eau à la fontaine

À l'arrêt depuis plus d'une dizaine d'années, l'eau jaillit à nouveau de la fontaine édifée sur l'esplanade du théâtre Robert-Auzelle. Constituée de tubes de cuivre, assemblés autour d'un poteau de ciment moulé, la fontaine a été réalisée au début des années 60, d'après une maquette faite par le sculpteur Maurice Calka, également créateur de la statue installée devant l'ancien tribunal. Cette remise en service, qui tombe à point nommé en cette période de fortes chaleurs, constitue en quelque sorte l'épilogue de l'hommage rendu le 8 juin dernier, pour le centenaire de sa naissance, à l'architecte urbaniste Robert Auzelle, chargé après guerre, de la reconstruction de la ville.

« Les lettres manquantes sur la plaque du théâtre ont été refaites et nous avons également pris la décision de remettre la fontaine en activité. Une pompe et une minuterie ont été installées. Elle fonctionnera en circuit fermé, avec une réserve d'eau de sept mètres cubes, de 10 h à 21 h jusqu'à la fin du mois d'octobre, explique le maire Xavier Lefrançois. Nous voulons faire revivre cet espace un peu oublié et qu'il devienne un lieu de vie et de culture en y organisant pour-quoi pas, des concerts. »

UN ARCHITECTE
PRÉCURSEUR

L'architecte urbaniste Robert Auzelle avait été chargé, par l'État, de la reconstruction de la ville, détruite à 70 % par les bombardements de juin 1940. Son plan, qui reposait sur le principe d'une préservation de l'identité de la ville, est alors apparu comme précurseur et exemplaire. Mettant à profit les destructions, son



Le maire, Xavier Lefrançois, a tenu à remettre en activité la fontaine qui jouxte le théâtre Robert-Auzelle

projet visait avec une volonté de modernité, à améliorer le fonctionnement du commerce et la circulation à travers la ville. Robert Auzelle s'est vu ensuite confier, en 1952, par le maire de l'époque, la réalisation du centre administratif. Il est ainsi à l'origine de la mairie, du centre des impôts, du théâtre, de la salle des fêtes, mais aussi du pont-route et de la zone industrielle. L'utilisation de matériaux locaux comme la brique et le silex, pour

la construction du centre administratif et culturel, visait à accorder de façon harmonieuse et économique, l'architecture et la végétation.

« Beaucoup de Neufchâtelois n'ont pas pris conscience de cette architecture. La célébration du centenaire de Robert Auzelle a été l'occasion de leur faire découvrir ses réalisations, en particulier le théâtre et le toit de la mairie qui rappelle celui des cabanes de plage de Deauville. Aujourd'hui Robert Auzelle se révèle comme por-

teur d'une valeur universelle exceptionnelle, par ses qualités architecturales, sociales et environnementales qui rentrent dans le cadre du développement durable, ajoute le premier magistrat. Nous souhaitons et nous travaillons pour que toute cette architecture neufchâteloise de Robert Auzelle soit reconnue, et obtienne le titre de Patrimoine du XXe siècle. Un dossier sera déposé auprès de l'Avap (Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine, ndr) au ministère de la Culture. »

Pour les cent ans de Robert Auzelle, la ville a souhaité marquer le coup. Des travaux ont été réalisés afin de redorer la plaque du théâtre et rénover la fontaine.

Construite par l'architecte elle n'avait pas fonctionné depuis 10 ans.

Neufchâtel détruite à 70 % par les bombardements de la Seconde Guerre mondiale, devait être reconstruite. Réputé pour son architecture sociale et son art urbain, Robert Auzelle avait été choisi.

Il construisit une grande partie des bâtiments administratifs neufchâtelois, comme le théâtre, le Centre des Impôts et la mairie. « Ses trois filles sont venues à Neufchâtel pour découvrir le patrimoine de leur père », explique Xavier Lefrançois. « J'ai voulu remettre en valeur ce lieu ».

Valorisation
de Neufchâtel

Le vendredi 26 juillet, elle a été inaugurée. Ses premiers jets d'eau ont parcouru la structure. La fontaine a été montée en circuit court afin d'économiser l'eau. Le bassin permettra de conserver le liquide. Un dossier a également été envoyé au ministère de la Culture afin que Neufchâtel soit reconnue ville du patrimoine du XXe siècle. « Nous travaillons autour de cette valorisation ». La fontaine fonctionnera de 10 h à 21 heures chaque jour jusqu'à fin octobre. Une pompe et une minuterie ont suffi à rénover cette cascade de fraîcheur. Un concert sera organisé ainsi que des activités pour redonner vie à ce lieu. « Je souhaite que les Neufchâtelois prennent conscience de leur patrimoine ».

Théâtre Robert Auzelle

La fontaine se refait une beauté

Le Reveil, le 1^{er} août 2013